

Les subsides

M. le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le secrétaire parlementaire propose sa motion?

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, nous consentons à ce que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre présente sa motion. Nous espérons qu'elle deviendra la règle, à l'avenir, c'est-à-dire que le renvoi des prévisions budgétaires de la Direction du multiculturalisme se fera automatiquement au comité permanent du multiculturalisme et qu'il ne faudra pas chaque année adopter un ordre spécial à cette fin.

M. le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les questions restent-elles toutes au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

• (1120)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
L'ÉCONOMIE DE L'ALBERTA

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway) propose:

Que la Chambre manifeste sa déception au gouvernement qui n'a pas réussi à s'attaquer efficacement à la grave récession économique qui sévit en Alberta et à cause de laquelle

- 1) L'Alberta est la province qui a connu la pire performance économique au Canada et devrait, selon les prévisions du *Conference Board of Canada*, voir son économie connaître une récession générale pour la deuxième année consécutive;
- 2) 50 000 emplois directs et indirects sont disparus dans l'industrie pétrolière et gazière;
- 3) les agriculteurs de l'Alberta doivent supporter 23 p. 100 du fardeau de la dette agricole du Canada;
- 4) en moyenne 600 nouvelles familles par mois doivent s'en remettre à l'assistance sociale; et
- 5) l'Alberta connaît le taux de suicide per capita le plus élevé au Canada.

—Monsieur le Président, la résolution à l'étude concerne l'Alberta mais, de façon générale, c'est tout l'Ouest du Canada qui devrait faire l'objet du débat d'aujourd'hui. Tout en parlant de l'Alberta, nous évoquerons aussi, je l'espère, les difficultés économiques des Canadiens de l'Ouest.

Le premier ministre (M. Mulroney) rentre tout juste d'un voyage dans cette région où il a avoué, semble-t-il, que le gouvernement a commis certaines erreurs. Nous sommes donc unanimes à le reconnaître, puisque le premier ministre se range maintenant du côté de l'opinion publique.

La résolution se fonde sur le rapport du *Conference Board* du Canada, organisme non sectaire qui jouit d'une bonne réputation. S'il a des tendances, elles seraient plutôt conservatrices et favorables aux entreprises. Son rapport vient d'être publié. Il est plutôt sombre en ce qui concerne l'Ouest et, en particulier, l'Alberta.

Selon le *Conference Board*, l'Alberta a connu la pire performance économique au Canada et connaîtra une récession pour la deuxième année consécutive. Alors que sa croissance a diminué de 0,7 p. 100 l'an dernier, elle baissera de 1,1 p. 100 cette année. Je reviendrai sur cette question dans un moment, pour donner quelques détails sur la performance économique de cette province.

Toutefois, je vais d'abord exposer le point de vue du Nouveau parti démocratique. Nous nous croyons tenus plus que jamais de présenter à la Chambre des motions et de poser des questions au nom de la population albertaine mal représentée ici par 20 députés muets comme des carpes. Ils formaient le club des 21 bouches cousues avant que l'un d'eux exprime enfin ses idées.

Alors qu'un député, M. Bissonnette, fait l'objet d'une enquête de la GRC parce qu'il aurait illicitement profité d'une transaction foncière dans sa circonscription, que le représentant de la circonscription de York, M. Stevens, est traduit en justice pour un conflit d'intérêts majeur et qu'un autre député, M. Gravel, fait face à 50 chefs d'accusation allant du trafic d'influence à l'abus de confiance, c'est le député d'Edmonton—Strathcona (M. Kilgour), qui se fait chasser du caucus conservateur. Les Canadiens de l'Ouest, notamment les Albertains, s'interrogent sur les valeurs préconisées au sein de ce caucus. On voudra peut-être nous renseigner là-dessus aujourd'hui. Le président du caucus albertain demandera sûrement la parole.

M. Malone: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour une question très pertinente. Je siége à la Chambre depuis 13 ans et le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) y est aussi depuis longtemps. Il sait pertinemment qu'il ne doit pas appeler les députés par leur nom. Or, il vient tout juste d'en nommer trois ou quatre de suite. Il n'ignore pas que c'est tout à fait inacceptable; il a une assez vaste expérience pour cela. Je demande à la présidence de s'assurer qu'il s'abstienne de faire ce qu'il sait fort bien être antiréglementaire.

M. le Président: Je cède la parole au député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) au sujet de la question soulevée par le député de Crowfoot (M. Malone). Je lui précise que cette intervention ne réduira en rien le temps qui lui est accordé aux fins du débat.

M. Waddell: Monsieur le Président, je suppose que le député a raison. J'essayais de m'exprimer de façon que les gens qui ne connaissent pas les circonscriptions que représentent les députés, puissent comprendre.

Permettez-moi de reformuler mon intervention. Un député du Québec, de la région de Saint-Jean, est soumis à l'heure actuelle à une enquête de la part de la GRC au sujet d'une transaction immobilière. Un député de Toronto vient tout juste de faire l'objet d'une audience au sujet d'un conflit d'intérêts.